

COMITE CONSULTATIF sur le BIEN-ETRE ANIMAL

Compte rendu de la réunion du 15 mars 2021

Personnes présentes :

Laurent GARCIA, député-maire de Laxou
Anne-Mathilde COSTANTINI, adjointe au maire déléguée aux finances, à l'urbanisme écologique, au juridique, aux marchés publics et au bien-être animal
Annie HENRARD, conseillère municipale déléguée à l'environnement
Pierre CANTUS, conseiller municipal
Franck PORTERAT, directeur du secrétariat général, responsable des relations avec les administrés

Jacques BOULAY
Charlotte GEISTEL-GARLAND
Clotilde GRESSOT
Régis MANIN
Anne-Marie THIEBAUT
Claire WARUSFEL

Personnes excusées : Mme PIERSON, M. RIGOLOTT

M. Laurent GARCIA, député-maire de LAXOU, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à 3 nouveaux membres. Il précise que le comité consultatif attire de plus en plus de candidats mais que le nombre est limité pour travailler efficacement.

Avant de laisser les nouveaux venus se présenter, M. GARCIA annonce la venue à Laxou le 25 mars de Yann WEHRLING, ambassadeur de l'environnement auprès du ministère des affaires étrangères, qui a créé le parti de la Nature, un réseau de militants, élus et acteurs politiques en faveur de la biodiversité et de la condition animale et qui vient découvrir les initiatives laxoviennes pour le bien-être animal.

Mme Claire WARUSFEL s'occupe de l'association Cat Pattes chez Nous qui œuvre pour le bien-être des chats vivant sur le territoire du CPN (Centre Psychothérapique de Nancy) rue du docteur Archambault à Laxou. La direction du CPN accepte de subventionner l'Association pour qu'elle stérilise, identifie, soigne et nourrisse les chats du CPN. La population féline est ainsi régulée et certains chats sont proposés à l'adoption. Dans une petite maison de 30 m², les chattes stérilisées sont gardées quelques jours pour effectuer leur convalescence en sécurité. L'association Cat Pattes chez Nous peut délivrer aux personnes qui lui versent des dons d'argent des reçus fiscaux ouvrant droit aux réductions d'impôts.

Mme WARUSFEL souhaiterait que la commune mette en place des relais pour les animaux des personnes hospitalisées.

Mme Anne-Marie THIEBAUT voudrait qu'il existe des parcs canins et évoque un terrain derrière la piscine qui pourrait être clôturé.

M. Régis MANIN est très actif dans les associations de protection animale.

Mme COSTANTINI remercie les trois orateurs et propose de reprendre les points qui avaient été listés lors de la précédente réunion.

Pour le recensement des associations de protection animale de la métropole du Grand Nancy ou du département, Mme Charlotte GEISTEL-GARLAND indique qu'elle en a déjà listé une vingtaine à partir du site de la préfecture. Mme COSTANTINI offre son aide pour finir d'établir un tableau exhaustif, ce qui permettra ensuite de contacter les associations pour connaître plus concrètement leurs actions.

Pour le répertoire des sites à Laxou où une concentration de chats errants pourrait donner lieu à une ou plusieurs campagnes « chats libres », sont cités les lieux suivants : derrière le MacDonald de la Sapinière, derrière Auchan et Flunch, sur le site de Peugeot, près de la pharmacie du Parc, rue du colonel Moll, dans l'AFPA.

Faut-il créer un badge nourrisseur à l'instar de ce qui se fait à Nice ? Mme GRESSOT avait trouvé l'article https://www.leparisien.fr/societe/bien-etre-animal-a-nice-une-carte-officielle-pour-les-nourrisseurs-de-chats-errants-15-02-2021-8424891.php?fbclid=IwAR1f4z7r0uSd9BudfcYe9o84nzzFzLVL-slX1-TB5VGr-Al_nXuqjN1ol0
Cette carte officielle de volontaire pour nourrir les chats errants dans les rues permet de savoir qui intervient et où, de leur fournir la nourriture, via les associations de protection animale du secteur et de signer une charte pour adopter les bons gestes tels que ne pas laisser de la nourriture à l'air libre qui risquerait d'attirer des rats.

Pour sensibiliser les élèves de Laxou au bien-être animal, l'adjointe aux affaires scolaires a été contactée et doit rencontrer les directeurs(trices) d'écoles.

Un espace doit être créé sur le site internet de la commune de Laxou mais il faudrait déjà avoir quelques articles à y mettre.

A commencer par les coordonnées de la fourrière (Allée Fusains Parc Haye, 54840) à appeler lorsqu'on trouve un chien ou chat errant. D'autres sujets sont proposés : la nécessité d'identifier son animal, respecter ses besoins et son environnement, lutter contre la maltraitance, le rôle du renard ou d'autres animaux méconnus et classés comme nuisibles, la terrariophilie, etc

Mme GRESSOT avait relevé une initiative de carte à Brest https://www.leparisien.fr/societe/a-brest-les-personnes-vivantes-peuvent-protoger-leur-animal-en-cas-de-coup-dur-14-03-2021-XCC52G2IOZFAVMGWEPGVUV7UVY.php?fbclid=IwAR3aECrdXcQLn2tRSoomrWMHv7X0wittW9OBqYFjX9LIwqp_mw4DuOwWAo

Mme COSTANTINI avait trouvé la même à Montpellier, une carte "**Je protège mon animal**" qui a pour objectif de protéger l'animal si le propriétaire rencontre un problème. Ainsi, quoi qu'il arrive au propriétaire, les intervenants seront informés qu'il possède un animal et que celui-ci est seul à la maison. Une personne de confiance désignée préalablement sur la carte sera prévenue et pourra prendre soin de des animaux pendant la durée d'absence : <https://www.montpellier.fr/2822-1-animal-en-ville.htm>.

M. BOULAY propose que des experts puissent intervenir, en visioconférence compte tenu des contraintes sanitaires, tels que JM MICHAUD.

Mme COSTANTINI remercie les membres du comité pour leur participation active et bienveillante.
La date du prochain comité est fixée au **lundi 26 avril 2021 à 18h à l'Hôtel de Ville de Laxou.**